



COMMUNE DE BILLENS-HENNENS

Procès-verbal de l'assemblée communale du 19 avril 2021

Assemblée communale tenue à l'abri PC de Billens
Présidée par Mme Evelyne Jaquet, Syndique
Procès-verbal tenu par Mme Carine Meister, Secrétaire communale

Présents : 25 citoyennes et citoyens
M. Anders Olofsson, M. Christoph Portner, M. Florian Dubail,
M. Claude Berset, M. Serge Pichonnat, M. Philippe Curdy,
Conseillers communaux
Mme Corinne Levrat, Caissière communale

Excusés : M. et Mme Jean-Joseph Raemy

- A 20h00, Mme Evelyne Jaquet ouvre l'assemblée, salue cordialement les personnes présentes, les remercie de leur présence et d'avoir respecté les mesures sanitaires ;
- Rappelle l'art. 18 de la loi sur les communes concernant le vote ;
- Rappelle que la convocation a paru dans la Feuille Officielle n°12 du 26 mars 2021, a été affichée aux deux piliers publics et adressée aux citoyens par un tout-ménage ainsi que sur le site internet communal ;
- Procède à la nomination de deux scrutateurs : Olivier Crausaz et Jean-Claude Sugnaux
- Présente le tractanda :
 1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 14 décembre 2020 (ne sera pas lu en assemblée)
 2. Comptes 2020
 - 2.1 Compte de fonctionnement
 - 2.2 Compte des investissements
 - 2.3 Rapport de la commission financière sur la base du rapport de l'organe de révision
 - 2.4 Approbation des comptes 2020
 3. Approbation du Règlement des finances (RFin)
 4. Divers

A l'unanimité, l'assemblée accepte le tractanda tel que proposé.

Aucune remarque n'étant faite sur le mode de convocation et le tractanda, cette assemblée peut valablement délibérer.

1. Procès-verbal

Le procès-verbal du 14 décembre 2020 n'est pas lu. Il est à disposition sur le site internet communal ou au bureau communal. Il ne fait l'objet d'aucune remarque.

Mme Evelyne Jaquet remercie la rédactrice et le soumet au vote :

Vote : **Oui : 24** **Non :** **Abstention : 1**
Le procès-verbal est approuvé à la majorité.

2. Comptes 2020

Projeté à l'écran, les comptes 2020 sont présentés par M. Florian Dubail qui commente les postes présentant des variations et les points qui nécessitent des explications.

2.1 Comptes de fonctionnement :

Administration :

- Augmentation du temps de travail du personnel administratif et adaptation salariale (+ 15% entre la secrétaire et la boursière)
- Achat de mobilier et installation pour l'aménagement de la salle du Conseil
- Augmentation des coûts informatiques (changement de personnel administratif et achat du module e-factures)

Ordre public :

- Formation de spécialiste en protection incendie. M. Florian Dubail a réussi l'examen et a obtenu l'accréditation pour exercer cette activité au sein de la commune.

Ecole enfantine :

- Coûts dépendants du nombre d'élèves

Cycle scolaire obligatoire :

- Coûts Ecoles primaire et secondaire relativement stables

Culture :

- Vu les caractéristiques du centre de piscine scolaire « Epicentre », la participation aux charges d'exploitation et financière est comptabilisée désormais sous le chapitre 34 Sport, piscine, centre sportif alors qu'il figurait au budget 2020 sous le chapitre 21 Cycle scolaire obligatoire.

Santé :

- Augmentation due aux analyses de l'eau
- Homes médicalisés : charges liées dues au COVID

Affaires sociales :

- AVS/AI/APG : remises de primes effectuées par la caisse de compensation à des habitants de la commune
- Structure d'accueil petite enfance : augmentation de notre participation à l'ABMG (pot commun)
- Aide sociale : hausse de participation LaSoc et Entente sociale intercommunale + augmentation du nombre de bénéficiaires de repas à domicile.

Transports et communications :

- Changement imprévu des alpines au chemin du Réservoir et remplacement de plaques de béton au chemin du Réservoir et à la route de la Chapelle.



Protection et aménagement environnement :

- Approvisionnement en eau : assainissement du réservoir vers le RSG entièrement couvert par la réserve PC et augmentation du prix de l'eau à Fr. 1.60/m3 (et non par litre) en 2020.
- Protection des eaux : hausse des frais de curage des collecteurs communaux
- Ordures ménagères : augmentation des frais de ramassage
- Cimetière : augmentation du nombre d'inhumation et de désaffectation de tombes.
- Protection de la nature : les travaux d'assainissement ont été reportés et les subventions seront demandée qu'en fin de travaux.

Economie :

- Forêt : travaux à la Carrière et réfection traversée des eaux chemin l'Haut du Bois

Finances et impôts :

- Gestion et charges d'encaissement : augmentation due à des remboursements de prestations en capital à des contribuables ayant remboursé leur prélèvement LPP
- Impôts sur le revenu et la fortune : Fr. 147'000.00 concernent les exercices précédents
- Impôts sur le bénéfice : solde négatif dû à des remboursements d'impôts 2019 trop perçus par le Service des contributions
- Impôts sur les gains immobiliers et plus-values : 3 contribuables.
- Immeubles patrimoine financier : le budget alloué pour le remplacement de la chaudière n'a pas été utilisé puisqu'elle fonctionne encore. L'appartement du rez-de-chaussée au Chemin de la Bioleyre 2 n'a jusqu'à ce jour, pas été loué. Les salles n'ont pas été louées à cause du COVID.

Répartition du résultat :

- Amortissements supplémentaires : place de jeu et centre village (Fr. 75'750.00)
- Attribution réserve libre : augmentation pour les investissements à venir, notamment l'aménagement du centre village (Fr. 200'000.00)
- Bénéfice sur placements : plus-values sur la vente des actions SI Billens e44t SIC Clos de la Perrausaz (Fr. 132'000.00).

Résultat :

- Excédent de revenu de Fr. 8'462.00

2.2 Compte d'investissement :

Routes :

Réfection des routes communales démarrées en 2013. Etape 1 : chemin du Bois et de Champ-Blanchet. Etape 2 : chemin de la Bioleyre, route de la Chapelle, du Réservoir et chemin des Mottes. Le coût des travaux ayant été moins élevés que prévu, l'étape 2bis a pu être mis en route. Les frais communaux s'élèvent à Fr. 667'980 (frais de constructions 1'000'978.00 moins les subventions de Fr. 332'998.00).

Cimetière :

La soumission des travaux a été mis au concours auprès de 4 entreprises, 3 tombes ont été désaffectées et les travaux démarreront en juin.

Abri du FC :

Les travaux du couvert sont en cours de réalisation et seront terminés sous peu.

Bilan final : Fr. 5'880'725.00



2.3 Rapport de la Commission financière sur la base du rapport de l'organe de révision

M. Jean-Marie Chammartin, Président de la commission financière, donne lecture du rapport des comptes de fonctionnement et d'investissement 2020. Il conseille à l'assemblée de les accepter.

Mme Evelyne Jaquet remercie la commission pour leur investissement et leur collaboration durant cette législature.

2.4 Approbation des comptes de fonctionnement :

Mme Evelyne Jaquet soumet les comptes de fonctionnement 2020 pour approbation :

Vote : Oui 25 Non Abstention :0

Les comptes de fonctionnement 2020 sont approuvés à l'unanimité.

2.5 Approbation des comptes d'investissement :

Mme Evelyne Jaquet soumet les comptes d'investissement 2020 pour approbation :

Vote : Oui 25 Non 0 Abstention :0

Les comptes d'investissement 2020 sont approuvés à l'unanimité.

Question :

- Pourquoi la commune n'amortit pas davantage ?

Réponse de M. Florian Dubail : au vu de la mise en place d'MCH2 en janvier 2022, il ne sert à rien d'amortir et la commune n'aura plus le droit d'avoir des réserves cachées.

3. Approbation du Règlement des Finances (RFin)

Au vu de la nouvelle loi sur les finances et le passage à MCH2 dès janvier 2022, il revient aux communes d'établir un Règlement des finances. Projeté à l'écran, M. Florian Dubail commente les articles qui seront applicables par le Conseil communal.

Mme Evelyne Jaquet soumet le Règlement des Finances pour approbation

Vote : Oui : 31 Non : Abstention : 1

Le Règlement des finances est approuvé à la majorité

4. Divers

Bilan de législature 2016-2021 :

Claude Berset :

Arrivé au Conseil communal en 2018, M. Berset a repris les dicastères tels que les Constructions et celui des Pompiers (achat d'un nouveau camion), police et sécurité. Deux années intéressantes et riches. Se réjouit pour la prochaine législature.

Philippe Curdy :

Conseiller sortant, il remettra les dicastères du Cimetière, des Bâtiments communaux et de la Petite enfance. Deux moments forts durant cette législature : les 60 étudiants présents lors de la présentation du centre village qui ont apporté des idées fraîches et différents points de vue et l'assemblée communale fictive dédiée aux élèves dans le cadre de la mise en place de la nouvelle place de jeux.



Floran Dubail :

Se dit chanceux d'être arrivé en 2016 dans de bonnes conditions financières communales et de viser de beaux projets pour le futur.

Anders Olofsson :

Conseiller sortant, il remettra les dicastères des Ecoles : beaucoup d'investissement durant 15 ans et plaisir d'avoir collaborer avec la Commission scolaire à l'époque (préparation des camps, etc.). Il regrette la fermeture de l'école de Billens Aménagement du territoire : l'étude du PAL toujours en cours et informe que le dossier est toujours au Canton mais que des dossiers plus importants passent avant Billens. Il souhaite bonne suite au nouveau Conseil communal.

Serge Pichonnat :

A remis le dicastère des Constructions à M. Berset en 2018 et a repris celui de la Déchèterie. En charge également des Eaux, il rappelle qu'un mandat a été donné à EauSud pour améliorer les installations et de remise aux normes. L'entreprise Hubert Etter s'est chargée de nettoyer toutes les canalisations des eaux usées. Pour la suite, les sources infectées par la chlorothalonil devront être épurées et des conduites d'épuration pour les futures nouvelles habitations devront être construites.

Christoph Portner :

Conseiller sortant, il remettra les dicastères des Routes et de l'Eclairage public. La mise en led de tout l'éclairage a été effectué sur le territoire communal. Les travaux des routes en cours ainsi que le projet centre village seront transmis au prochain conseiller délégué.

Evelyne Jaquet :

Entente sociale : Peu de choses à dire si ce n'est que les charges augmentent chaque année et certainement que 2021 va laisser un certain nombre de travailleurs de plus sur le bord de la route. Notre service social est performant et jusqu'à ce jour c'est celui du district où le coût par habitant et le plus bas. Cela pourrait changer car le Canton étudie une refonte des services sociaux avec un seul service pour le district.

Forêt : Le bostryche a fait beaucoup de dégâts et ce sont plusieurs m³ de bois qui ont été abattus. Une partie a déjà été reboisée et le solde le sera cet automne après nettoyage. Les alpines ont maintenant toutes été remises en état. La carrière est en train de retrouver son visage accueillant grâce à M. Guy Mugny qui a entrepris de remettre en état les éléments qui se dégradaient sérieusement. Merci à lui pour les heures passées à lui redonner son caractère convivial très apprécié, aussi bien des enfants que des adultes. Il est rappelé que les dépôts sauvages sont interdits dans les forêts.

RSG - HFR: Billens bénéficie l'un des 3 homes du district. Le district de la Glâne compte actuellement 206 lits reconnus par le Canton pour l'accueil de la personne âgée. Ce nombre passera à 236 en 2025 en fonction de la population qui compte actuellement 3800 personnes de plus de 65 ans et en comptera plus de 4500 en 2025 et même 5200 en 2030. Il était impératif d'agir dans ce secteur. En 2011, la population l'a bien compris puisqu'elle a soutenu le projet Transhome à + de 79%. Ce programme ambitieux prévoyait la transformation, l'agrandissement et/ou la reconstruction de Billens, Siviriez et Vuisternens-dvt-Romont. Il est rapidement apparu que pour les sites de Siviriez et Vuisternens la solution optimale consistait en la construction de nouveaux EMS à proximité des anciens bâtiments. Prévus sur 8 ans, finalement la réalisation va s'étaler sur une plus longue période aussi bien à cause de la complexité des chantiers que pour ménager les finances de nos communes. Le permis de construire pour Siviriez devrait arriver sous peu et le chantier débutera à l'automne pour ouvrir en automne 2024. Dans quelques années le site de Billens sera lui aussi concerné par une rénovation. Dans l'intervalle, **l'HFR**



souhaite se retirer du site de Billens. Un groupe de travail, se penche actuellement pour la réaffectation et la revalorisation des locaux : cabinets médicaux, centre de physiothérapie avec piscine, ligues de santé, différentes réadaptations ambulatoires, etc. Un certain nombre de lits pourraient être utilisés par le RSG afin de compléter l'offre du district.

Sites pollués : Ce dossier a été ouvert en 2016 par le choix d'un bureau d'hydrogéologie, Hydrosol à Bulle qui a entrepris de qualifier chaque site soit Le Montaney renommé la Taille du nom du ruisseau qui y prend sa source, la Perrausa à la sortie de Billens, juste après le contour entre le ruisseau et le chêne et les Paccots derrière la buvette du FC. Les travaux de la Taille viennent de se terminer avec un minimum de bouleversement sur le site. Ils ont été acceptés par le canton et le responsable a même pris la peine de se déplacer sur le site : cette façon de procéder étant une première dans le canton. Pour le dossier de la Perrausa, il n'y rien à entreprendre pour l'instant si ce n'est dans 4 ans de pratiquer quelques prélèvements afin de vérifier que les normes sont toujours respectées. Pour les Paccots c'est encore l'inconnue la poursuite des investigations va se faire. Cela risque d'être un peu plus conséquent étant donné que c'est la décharge la plus importante stoppée en 1965. La commune a déjà engagé Frs 140'000.- et devrait récupérer 70% de subventions.

Sociétés : En raison de la crise sanitaire tous les projets sont restés en suspens.

Robidog : Rappel aux propriétaires de chien quant à leur responsabilité envers le domaine public et privé d'autrui. Il leur incombe de ramasser les déjections de leur animal et de les évacuer dans les installations prévues à cet effet. Les personnes prises sur le fait seront dès lors amendées

Questions – réponses :

Parcs éoliens :

- *Où en est le projet dans le cadre de la commune et quelle suite y donne-t-elle ? Quel sera le rôle de la population dans ces étapes et qu'en est-il des plans de situation qui circulent ?*

M. Christoph Portner répond que Greenwatt a invité les communes glânoises pour des séances de présentation du projet, mais sans idées concrètes, entre 2012 et 2017 et en 2020 sur proposition de Romont. La commune de Billens n'a, à l'heure actuelle, signé ni convention ou intention ni de demande de subvention à Swissgrid et n'a pas eu de contact avec Greenwatt depuis longtemps. Pas d'emplacements précis ont été définis.

- *Est-ce que la compétence revient à la commune pour signer des papiers ? Est-ce que la population a d'autres choix ?*

Le groupe Greenwatt avait été clair en précisant que si les habitants ne sont pas d'accord, il n'y aurait pas d'éolienne. Selon l'étude de faisabilité en 2012, la production d'énergie estimée se réduit et les machines deviennent plus grande pour une production moins importante. Pas de connaissance en détail des estimations de production pour observer des résultats.

- *AES – est-ce que la structure d'accueil fermera à la rentrée prochaine ?*

M. Anders Olofsson répond que Romont n'a pas de place pour accueillir les enfants de Billens-Hennens. Dès lors l'AES restera ouvert mais la commune se réserve le droit de fermer des plages accueillant moins de 3 enfants. Cette information sera transmise aux parents en même temps que la confirmation des inscriptions.

- *Est-ce que la structure restera ouverte pour les rentrées futures ?*

A l'heure actuelle la structure restera ouverte d'autant plus qu'au vu des nouvelles constructions d'immeubles en cours et à venir, des enfants seront probablement amenés à la fréquenter.



Remarques :

- Il est relevé que Romont agit comme bon lui semble en ne voulant pas envoyer ses élèves de la Maula à Billens mais peut-être que les habitants de ce quartier seraient intéressés par l'accueil qui semble meilleur qu'à Romont.

- Est-ce qu'un trottoir est prévu sur la route d'Hennens ?

L'étude Valtraloc prévoit un trottoir ou chemin piétonnier dans son projet de centre village.

- Transports scolaires pour la rentrée d'août ?

Une organisation sera mise en place pour la rentrée. Le dossier est à l'étude au TPF.

Au terme de cette assemblée, M. Serge Pichonnat dit quelques mots à l'attention des Conseillers sortant et en offrant un cadeau à chacun.

Mme Evelyne Jaquet remercie ses collègues pour leur investissement durant cette législature et plein succès à tous pour la suite. Elle remercie le personnel administratif et communal pour le travail fourni. En parallèle, elle informe de la démission de M. Louis Crausaz et M. Baumgartner. Des félicitations sont transmises à M. Florian Dubail qui a reçu son accréditation de spécialiste communal en protection incendie.

L'assemblée communale est levée à 21 :50

La Syndique

La Secrétaire

Evelyne Jaquet

Carine Meister

